

APPRENTISSAGE

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

UN(E) APPRENTI AGENT D'INTERVENTION POLYVALENT DES BATIMENTS

FORMATION : CAP ELECTRICITE ET BÂTIMENT
AFFECTATION : DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

LIEU : CHARLEVILLE MEZIERES
SERVICE ENTRETIEN MAINTENANCE EXPERTISE

MISSIONS : L'apprenti, sous la responsabilité d'un tuteur, aura pour mission de participer essentiellement à des travaux d'électricité contribuant à l'entretien, la modernisation ou la mise au normes des bâtiments départementaux. Il sera amené à travailler au sein d'une équipe composée de 7 agents de maintenance dont les missions sont polyvalentes mais exerçant chacun dans des domaines de compétence différents. Le titulaire devra donc être en capacité d'intervenir dans plusieurs corps de métiers du bâtiment. Cette équipe intervient sur l'ensemble du patrimoine départemental ; les déplacements sont donc quotidiens et sur tout le territoire du Département des Ardennes.

- **Effectuer les interventions de maintenance de 1^{er} niveau**
- Prendre en compte les demandes d'intervention transmises par l'agent de maîtrise, faire l'analyse avec lui, respecter ses consignes et la planification proposée.
- Sur site, diagnostiquer l'origine des pannes/dysfonctionnements des installations électriques,
- Si besoin, mettre en sécurité les installations afin de neutraliser le dysfonctionnement, préserver le patrimoine et ainsi limiter les dégradations induites par le désordre.
- Remplacer les pièces défectueuses si possible. Sinon, réaliser évaluer les besoins en matériel, consommables ou pièces détachées pour que l'agent de maîtrise puisse les commander.
- Assurer la communication avec les occupants du site sur l'éventuelle condamnation de l'équipement ou du local.
- Proposer à l'agent de maîtrise une méthodologie pour une réparation définitive du dysfonctionnement
- Procéder à la réparation dans la limite de ses capacités techniques et habilitations. A défaut, rendre compte à l'agent de maîtrise qui se chargera.
- S'assurer de la mise en décharge appropriée des équipements ou consommables remplacés.
- Renseigner la fiche d'intervention (solution mise en œuvre, fournitures utilisées, temps passé, et observations si besoin) afin de valoriser l'intervention.

- **Réaliser de petits travaux d'électricité ou des chantiers de rénovation des installations électriques**
- Participer à la réalisation des métrés (quantifier les besoins en fournitures électriques),
- Participer à la définition des besoins en matériels et outillages nécessaires.
- Contribuer à l'estimation du délai de réalisation global (tous corps d'état) du chantier en estimant la partie électricité.
- Apporter sa collaboration dans la réalisation du chantier et suivre les consignes de l'agent de maîtrise.
- Appliquer les consignes du tri et de l'élimination des déchets issus du chantier
- Etre attentif à la consommation des différents produits et matériaux.





- Assister l'équipe au nettoyage de fin de chantier.
- **Connaître le patrimoine et ses caractéristiques**
- Contribuer à la connaissance des locaux, aux équipements en place, leur quantité, leur localisation, leurs caractéristiques techniques (marque, modèle, etc.)
- Effectuer tous les relevés permettant d'assurer la gestion des stocks, pour la partie électrique, de pièces détachées ou de consommables, ainsi que l'acquisition de l'outillage nécessaire pour effectuer toute réparation ou remplacement.
- **Contribuer à la gestion du stock**
- Participer activement à l'inventaire des différents stocks de consommables électriques nécessaires à l'exécution de ses tâches quotidiennes.
- Participer au nettoyage régulier de stockage.
- Apporter sa contribution au rangement régulier et ordonné des stocks, ainsi qu'à l'identification de ceux-ci
- Contrôler, le cas échéant, les dates de péremption de certains produits.
- Alerter l'agent de maîtrise si un niveau de stock est bas afin de procéder aux commandes nécessaires et ainsi éviter la rupture et l'impossibilité de réparer.
- **Missions occasionnelles : polyvalence et disponibilité pour des besoins ponctuels de la collectivité**
- Participer à l'installation de nouveaux équipements de loisirs, de mobilier, ou tout autre équipement.
- Apporter sa contribution sur certains sites permettant la mise en valeur de la collectivité.
- Participer à la mise en place de certains événements à caractère exceptionnel.
- Participer à la polyvalence des travaux en support de l'Equipe Mobile en cas de besoin.
- Possibilité de participer à des actions en dehors de ses activités courantes pour les besoins du service (par exemple: travaux de finition ou de mise en conformité pour permettre d'obtenir un avis favorable d'ouverture au public),
- Participer aux opérations de déneigement manuel dans le cadre de la viabilité hivernale.
- Participer à des travaux consécutifs à des catastrophes naturelles.

DIPLOME

La formation visée est celle du CAP Electricité et Bâtiment

Renseignements au : 03.24.52.58.37
Patricia JAROMIJ / service MPEC / DRH

